

*Bonjour,*

*A partir du 1er juillet 2014, vous réglerez désormais toutes les prestations de la FFVB directement à la FFVB via votre espace club.*

*Un tutoriel est joint à ce courriel, ainsi que les extraits de règlements.*

*Une adresse internet spécialement dédiée est déjà opérationnelle :*

[aidepaiementdirect@ffvb.org](mailto:aidepaiementdirect@ffvb.org)

*Les modes de paiements sont de 3 types :*

**Chèque adressé à la FFVB :**

Fédération Française de Volley-Ball  
17 Rue Georges Clemenceau  
94607 CHOISY LE ROI CEDEX

**Virement bancaire :**

*Le RIB est disponible dans l'espace club lors de la procédure de paiement.*

**Carte bancaire :**

*Paiement en ligne sécurisé.*

*Dans ce dernier cas, pensez à vérifier votre plafond de paiement.*

*Les textes réglementaires dans leur intégralité sont accessibles sur notre site dans « documents FFVB » puis « manuel juridique », RGLIA et RGF.*

*Excellente saison 2014-2015*

*Cordialement,*

Jean-Paul Dubier



Vice-Président de la FFVB  
Trésorier Général Adjoint de la FFVB